



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: GÉNÉRALE

GC.11/7/Add.1

31 octobre 2005

FRANÇAIS

Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE GÉNÉRALE

Onzième session

Vienne, 28 novembre-2 décembre 2005

Point 15 de l'ordre du jour provisoire

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE COOPÉRATION CONCLU AVEC LE PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Rapport intérimaire du Directeur général

Actualise et complète les informations figurant dans les documents GC.11/7 et IDB.30/CRP.6.

I. INTRODUCTION

1. Le document GC.11/7, également distribué à la treizième session du Conseil (IDB.30/17), rendait compte de l'état d'avancement, en mai 2005, de l'Alliance stratégique avec le Programme des Nations Unies pour le développement, conclue dans le cadre de l'Accord de coopération signé le 23 septembre 2004.

2. Le rapport soulignait: les résultats obtenus pour ce qui était de définir et appliquer les critères de sélection des emplacements devant accueillir les comptoirs de l'ONUDI, à savoir la nouvelle forme de représentation sur le terrain de l'Organisation et les progrès accomplis, d'une part, dans la mise en place effective de ces comptoirs, y compris dans leur mise en service et dans le recrutement des chefs des opérations de l'ONUDI et, d'autre part, dans l'exécution de l'initiative de programmation conjointe, l'accent ayant été mis en particulier sur le développement du secteur privé. En outre, le rapport donnait des renseignements sur les mesures à prendre. Ces informations ont été mises à jour au 17 juin 2005 dans un document de séance (IDB.30/CRP.6). Le présent document qui fournit des données actualisées sur les résultats obtenus depuis

juin 2005, sera également mis à jour sous la forme d'un document de séance.

II. COMPTOIRS DE L'ONUDI

3. Comme cela a été signalé à diverses occasions, pendant la période pilote l'alliance stratégique devrait permettre de créer conjointement jusqu'à 15 comptoirs de l'ONUDI afin d'améliorer encore la visibilité et la présence sur le terrain de l'Organisation. Compte dûment des objectifs de l'alliance stratégique, l'ONUDI a décidé de porter le nombre des comptoirs à 20. Les cinq emplacements supplémentaires, qui accueillent actuellement des centres de liaison de l'ONUDI, seraient mis à niveau sans que soit appliqué le principe de partage des coûts convenu dans l'Accord.

4. Comme indiqué dans le document IDB.30/CRP.6 au 17 juin 2005, neuf comptoirs avaient été créés et mis en service. Depuis, les chefs des opérations en Érythrée, en Jordanie et au Rwanda ont été désignés et ils sont maintenant en activité. En outre, le chef des opérations au Zimbabwe a été désigné et il prendra ses fonctions au début du mois de novembre 2005. Le chef des opérations en Afghanistan a démissionné à la fin du

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



mois de juin pour des raisons médicales et familiales. L'avis de vacances a de nouveau été publié et un nouveau candidat vient juste d'être nommé; il a pris ses fonctions à la mi-octobre 2005.

5. Malheureusement et malgré plusieurs tentatives, il n'a pas été possible de trouver un candidat qualifié pour occuper le poste de chef des opérations en Angola. La création de ce comptoir reste donc en suspens et le Secrétariat s'emploie à créer à la place un comptoir au Burundi. Le processus de recrutement pour ce poste est en cours. Enfin, la création du comptoir aux Philippines est toujours en suspens.

6. On trouvera en annexe un tableau récapitulatif de la situation des comptoirs de l'ONUDI.

7. Par ailleurs, le Secrétariat a progressé dans la mise à niveau de certains centres de liaison, le processus de recrutement ayant été lancé pour Cuba, le Mozambique et l'Ouganda. On estime qu'à la fin novembre 2005, 16 comptoirs en tout seront opérationnels. Ces résultats sont encourageants, si l'on considère que l'Accord de coopération n'a été signé qu'en septembre 2004.

8. Les documents GC.11/7 et IDB.30/CRP.6 donnaient également des renseignements sur le premier cycle de formation et le deuxième cycle prévu pour les chefs des opérations nouvellement nommés. Dans ce contexte, la Division de la coordination des programmes et des opérations hors Siège et le Service de la gestion des ressources humaines ainsi qu'une trentaine de membres du personnel ont veillé à ce que quatre chefs des opérations¹, de même que six administrateurs de programme recrutés sur le plan international² et national³, qui venaient de bureaux extérieurs et qui avaient été invités, prennent connaissance des informations nécessaires et pertinentes pendant le stage de formation de six jours. Comme pendant le premier cycle, le stage a permis de diffuser des informations sur la vision à long terme, les activités de base, les modules de service et les domaines thématiques, le cycle des programmes et des projets et les directives connexes sur la coopération technique, la mobilisation de fonds, la gestion des ressources humaines et financières, ainsi que des données générales sur le réseau de bureaux extérieurs.

9. Les chefs des opérations en poste au mois de juin ont poursuivi leurs entretiens avec leurs collègues du PNUD sur le terrain pour adapter les plans de travail préliminaires qui avaient été élaborés. Les nouveaux chefs qui ont participé au deuxième cycle de formation ont également été priés d'élaborer leurs plans de travail et de les finaliser en étroite consultation avec leurs

homologues du PNUD. Tout au long de ce processus, les bureaux régionaux ont étroitement collaboré avec les chefs des opérations à l'établissement des plans de travail pour faire en sorte que certains aspects et réalisations majeurs des comptoirs puissent être pris en compte lorsque l'initiative sera évaluée.

III. PROGRAMMATION CONJOINTE – DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVÉ

10. Le Plan-cadre de programmes conjoints de coopération technique entre l'ONUDI et le PNUD pour l'expansion du secteur privé, qui complète l'Accord de coopération, faisait l'objet du chapitre III du document GC.11/7. Comme il était mentionné au paragraphe 12 de ce rapport, l'équipe conjointe ONUDI/PNUD qui avait été constituée pour garantir la bonne coordination des activités s'est réunie en octobre 2004 et de nouveau en avril 2005. Une troisième réunion a eu lieu en septembre 2005.

11. L'élaboration et la formulation de programmes conjoints ont progressé de façon satisfaisante et dans un esprit constructif. Des réactions très favorables ont été enregistrées auprès de tous les intervenants (pouvoirs publics, organisations du secteur privé et donateurs potentiels). En particulier, divers organismes donateurs se sont félicités des interventions ciblées menées conjointement par l'ONUDI et le PNUD. Par ailleurs, pour certains pays, d'autres organismes des Nations Unies se sont joints à cette initiative, consolidant ainsi clairement son impact potentiel et la transformant en un instrument efficace de coordination des donateurs.

12. Les descriptifs de programmes conjoints ont été finalisés pour la République démocratique populaire lao, le Nicaragua et la République-Unie de Tanzanie. Ils ont été approuvés par les organes compétents de l'ONUDI et du PNUD et ils sont en passe de l'être par les gouvernements concernés. Certes, ces programmes diffèrent tant par leur portée que le montant des dépenses prévues, mais ils visent tous des problèmes de développement majeurs qui entravent l'utilisation pleine et entière des ressources entrepreneuriales et productives des petites et moyennes entreprises. L'accent est mis en particulier sur divers sous-secteurs agro-industriels et sur le renforcement des organisations du secteur privé, comme les chambres de commerce et d'industrie. La communauté des donateurs sera activement sollicitée pour financer ces trois programmes finalisés.

13. Dans cinq autres pays (Burundi, Éthiopie, Ghana, Nigéria et Rwanda), les efforts de programmation conjointe sont bien engagés et les descriptifs de programme sont en cours d'élaboration ou en voie d'achèvement. Dans un certain nombre d'autres pays, le dialogue a été amorcé en vue des activités de programmation. Des retards ont été enregistrés pour

¹ Érythrée, Jordanie, Rwanda et Sierra Leone.

² Inde et Thaïlande.

³ Chine, Mexique et Nigéria (deux personnes).

diverses raisons (notamment le déroulement d'élections nationales ou la nécessité exprimée par le PNUD d'harmoniser le calendrier avec celui d'autres activités de programmation prévues au niveau des pays), mais les efforts se poursuivront tout au long de 2006.

14. À l'appui de cette coopération menée au niveau des pays et avec l'aide financière des Pays-Bas, l'ONUDI et le PNUD participent conjointement à une série d'activités qui apporteront à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information, prévu du 16 au 18 novembre à Tunis, une nouvelle dimension, à savoir celle du secteur privé et de l'entreprise.

IV. ACTIVITÉS FUTURES

15. Qu'il s'agisse du renforcement de sa présence sur le terrain ou de la programmation conjointe avec le PNUD, l'ONUDI reste résolute à accomplir les efforts nécessaires pour progresser dans la mise en œuvre intégrale de l'initiative et à continuer de tirer parti de la dynamique du moment. Les activités seront poursuivies afin de mener à bien la mise en place effective des autres comptoirs et de permettre ainsi au Secrétariat de se concentrer exclusivement sur les éléments de l'initiative relatifs à la programmation conjointe, ce qui garantira l'autonomie des comptoirs au-delà de la période pilote. D'autres missions de programmation auront pour objet spécifique de recenser toutes les possibilités de coopération au niveau des pays.

16. Comme c'est le cas de nombreuses initiatives nouvelles, cette alliance stratégique doit faire face à des difficultés plus ou moins grandes sur le plan de l'exécution. Ces difficultés feront l'objet d'un suivi permanent et tout sera mis en œuvre pour les résoudre.

Dans ce contexte, le Secrétariat prévoit d'organiser de nouvelles consultations avec le PNUD, tant au Siège que sur le terrain, pour faire en sorte que les bureaux régionaux du PNUD et les représentants résidents continuent de contribuer au succès de l'initiative.

17. Dans les prochains mois, les directives opérationnelles seront finalisées en vue de contribuer au bon fonctionnement des comptoirs sur le terrain et à leur interaction avec le Siège.

18. Le Secrétariat saisira l'occasion que lui offrira la prochaine session de la Conférence générale pour réunir les représentants de l'ONUDI et les chefs des opérations au Siège. Cela permettra au personnel des bureaux extérieurs et du Siège de mener d'étroites consultations sur des questions de fond pertinentes recensées dans les pays desservis et d'échanger des données d'expérience concernant les opérations sur le terrain. En outre, dans le cadre d'un programme global de formation dont font partie les stages de formation spécialisée destinés aux chefs des opérations, il est prévu d'organiser au début du mois de décembre 2005, à l'intention de tous les membres du personnel, y compris les fonctionnaires concernés des bureaux extérieurs, le séminaire spécial sur le développement du secteur privé. Par ailleurs, les chefs des opérations participeront à un atelier sur l'excellence professionnelle qui leur permettra d'assimiler les connaissances déjà dispensées à leurs collègues de la catégorie des administrateurs au Siège.

V. MESURES À PRENDRE PAR LA CONFÉRENCE

19. La Conférence voudra peut-être prendre note du présent document et des informations qu'il renferme.

ANNEXE**Situation des comptoirs de l'ONUDI**

N° d'ordre	Région	Emplacement	Situation au 19 octobre 2005	Remarques
Comptoirs de l'ONUDI dans de nouveaux emplacements (inclus dans l'Accord)				
1	Afrique	Burkina Faso	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
2	Afrique	Burundi (antérieurement Angola)	Recrutement en cours	Nouvel emplacement recensé pour remplacer l'Angola pendant la période pilote. Recrutement en cours.
3	Afrique	Érythrée	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
4	Afrique	Mali	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
5	Afrique	Rwanda	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
6	Afrique	Sierra Leone	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
7	États arabes	Jordanie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
8	Asie et Pacifique	Afghanistan	Chef nommé	Prendra ses fonctions à la mi-octobre 2005.
9	Asie et Pacifique	RDP lao	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
10	Europe	Arménie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
11	Amérique latine et Caraïbes	Équateur	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
12	Amérique latine et Caraïbes	Nicaragua	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
Bureaux extérieurs transformés en comptoirs de l'ONUDI (inclus dans l'Accord)				
13	Afrique	Zimbabwe	Chef nommé	Prendra ses fonctions début novembre 2005.
14	Asie et Pacifique	Philippines	Annonce en attente	
15	Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.

N° d'ordre	Région	Emplacement	Situation au 19 octobre 2005	Remarques
Centres de liaison transformés en comptoirs de l'ONUDI (hors Accord)				
16	Afrique	Mozambique	Recrutement en cours	Date limite de dépôt des candidatures: 24 octobre 2005.
17	Afrique	Togo	Annonce en attente	
18	Afrique	Ouganda	Recrutement en cours	Date limite de dépôt des candidatures: 17 octobre 2005.
19	Asie et Pacifique	Sri Lanka	Annonce en attente	
20	Amérique latine et Caraïbes	Cuba	Recrutement en cours	Date limite de dépôt des candidatures: 14 octobre 2005.